

SYNDICAT
DES EAUX
DU SUD EST DU LOT

Délibération 2025/12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

Place de la Mairie
46 260 VARAIRE

Nombre de délégués votants : 33

Présents (18) : Mmes et MM AILLET Jean-Marie, AYMARD Marcel, CAMMAS Francis, CONTE Christian, COUPY Daniel, CUBAYNES Jean-Claude, DELLER Martine, DUBOIS Gérard (suppléant ORTALO-MAGNE André), FIGEAC Francis, FOLICHON Michèle, HAUVETTE Alix, ISSALY Jacques, MENOUX Ludovic,

Le vingt-quatre mars deux mille vingt-cinq à 14 heures, les membres du Comité Syndical, régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes d'Escamps sous la présidence de Monsieur Didier PECH.

MORICE Pierre, NODARI Sébastien, PECH Didier, ROUET Jacques (suppléant ESTIVAL René), VALETTE Roselyne.

Absents représentés (1) : Monsieur GROUWET Pascal donne pouvoir à Madame DELLER.

Absents excusés (9) : Mmes et MM ALIBERT-SENS Charles-Louis, COURDESSE Pascal, CUBAYNES Christian, DECREMPS Frédéric, DENOU Jérôme, GOURGOU Jean-Pierre, MAROT Michel, MASSY Christian, MONTAGNE Yannick.

Absents (5) : Mme et MM. HEBRARD Laurent, NOUVIALE Arnaud, TARDY Michel, VIDAL Jean-Claude, WAGNER Marie-France.

Monsieur Francis FIGEAC est désigné en tant que secrétaire de séance.

Objet : Affectation des résultats 2024– Budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le comité syndical, après avoir examiné le compte administratif 2024, statue sur l'affectation du résultat 2024 de fonctionnement de l'exercice et constate que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement et un besoin de financement de la section d'investissement. :

1°) section de fonctionnement

Dépenses de l'exercice :	- 318 472,76 €
Recettes de l'exercice :	+ 518 838.13 €
Résultat de l'exercice :	+ 200 425.37 €

Résultat antérieur reporté :	+ 547 977.64 €
------------------------------	----------------

Résultat de clôture :	+ 748 403.01 €
------------------------------	-----------------------

2°) section d'investissement

Dépenses de l'exercice :	- 168 131.31 €
Recettes de l'exercice :	+189 518.42 €
Résultat de l'exercice :	+ 21 387.11 €

Résultat antérieur reporté :	+ 40 208.86 €
------------------------------	---------------

Solde d'exécution :	+ 61 595.97 €
----------------------------	----------------------

Situation des restes à réaliser en investissement :

Restes à réaliser en dépenses : - 10 000,00 €
Restes à réaliser en recettes : + 0,00 €
Solde des restes à réaliser : - 10 000,00 €

Solde d'exécution + RAR : + 51 595.87 €

Besoin de financement : 0,00 €

Monsieur le Président propose l'affectation suivante :

La totalité de l'excédent de fonctionnement est reporté à la section d'exploitation au compte de recette 002 pour un montant de **748 403.01 €**.

La totalité de l'excédent d'investissement est reporté à la section d'investissement au compte de recette 001 pour un montant de **61 595.97€**.

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- d'affecter l'intégralité du résultat d'exploitation comme suit : la totalité de l'excédent d'exploitation est reporté à la section d'exploitation au compte de recette 002 pour un montant de **748 403.01 €**.

- d'affecter l'intégralité du résultat d'investissement comme suit : la totalité de l'excédent d'investissement est reporté à la section d'investissement au compte de recette 001 pour un montant de **61 595.97 €**.

**FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme au registre.**

A Escamps, le 24 mars 2025

Le Président


Didier PECH

Syndicat des Eaux du Sud-Est du Lot
Place de la mairie - 40260 VARRAIRE

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture le 27 MARS 2025

Publié ou notifié le 27 MARS 2025

Le Président



Syndicat des Eaux du Sud-Est du Lot
Place de la mairie - 40260 VARRAIRE